

Cote du document:	<u>EB 2006/89/R.31/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>13 e) ii)</u>
Date:	<u>14 décembre 2006</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République du Soudan pour le

Projet intégré de développement rural du Butana

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Rasha Omar

Chargée de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2100
courriel: r.omar@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Carte de la zone du projet	iv
Résumé du prêt	v
Proposition de prêt à la République du Soudan pour le projet intégré de développement rural du Butana	1
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Le prêt	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement et alignement des politiques	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages, justification économique et financière	5
I. Gestion des connaissances, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Annexe	
Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	7
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

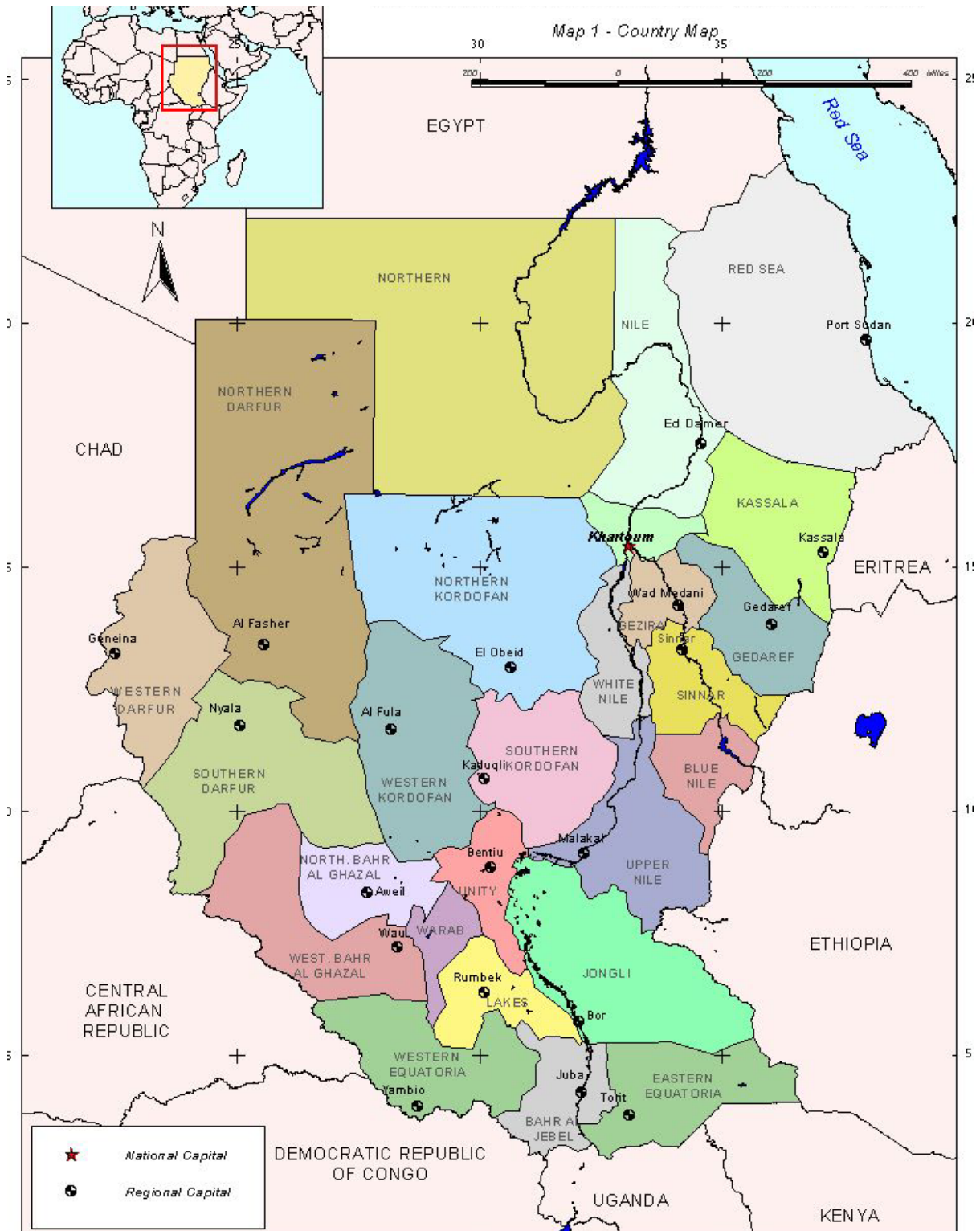
Sigles et acronymes

ADB	Agence de développement du Butana
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Soudan pour le Projet intégré de développement rural du Butana, telle qu'elle figure au paragraphe 35.

Carte de la zone du projet



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Soudan

Projet intégré de développement rural du Butana

Résumé du prêt

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Soudan
Organisme d'exécution:	Agence de développement du Butana
Coût total du projet:	29,85 millions de USD
Montant du prêt du FIDA:	16,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 24,8 millions de USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Contribution de l'emprunteur:	4,29 millions de USD
Contribution des bénéficiaires:	0,76 million de USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Prêt directement supervisé par le FIDA

Proposition de prêt à la République du Soudan pour le projet intégré de développement rural du Butana

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Le projet intégré de développement rural du Butana¹ repose sur la constatation suivante: dans cette région, l'élevage et la commercialisation des produits de l'élevage constituent un moyen de renforcer les actifs des petits exploitants pauvres, de rehausser le rôle économique des femmes et d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ménages. Pour réaliser ces objectifs, il faudra dans le cadre du projet intervenir essentiellement sur deux fronts pour: i) mettre en place une structure améliorée pour la gouvernance des ressources naturelles, la gestion de celles-ci devant être confiée aux groupes d'usagers et les investissements être alignés en conséquence; ii) améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés de l'élevage et renforcer leur pouvoir de négociation grâce à la remise en état de l'infrastructure physique des marchés, à l'établissement de systèmes d'information sur les marchés et à l'organisation de groupes de producteurs, féminins aussi bien que masculins.

B. Le prêt

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Soudan un prêt de 16,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 24,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables pour aider à financer le projet intégré de développement rural du Butana. Ce prêt aura une échéance de 40 ans, avec un différé d'amortissement de dix ans et une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. Le montant alloué au Soudan sur la base du SAFP pour la période triennale est de 24,85 millions de USD. Le projet proposé serait le premier du cycle de SAFP en cours et le montant du prêt, qui est d'environ 24,8 millions de USD, reste dans les limites de l'allocation prévue pour la période triennale.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

4. L'encours total des décaissements non remboursés était estimé en 2004 à 19 332 millions de USD, et le montant total du service de la dette ne représentait que 312 millions de USD. La valeur actuelle de l'endettement du pays représente 151% du revenu national brut de 2004. Le Soudan ne remplit pas encore les conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Le Soudan a reçu 15 prêts du FIDA entre 1979 et 2005. Le rythme des décaissements au titre des projets est satisfaisant. Le service de la dette du Soudan ne soulève actuellement aucune difficulté.

Flux de fonds

5. Le prêt du FIDA sera mis à disposition du Ministère des finances et de l'économie nationale conformément à l'accord de prêt usuel du FIDA. Les fonds provenant du prêt sont ensuite transférés directement à l'Agence de développement du Butana (ADB), organisation responsable de la gestion du projet. L'ADB tiendra à cette fin un compte spécial et un compte du projet.

¹ Aux fins du projet, la région du Butana englobe dix localités dans les cinq États d'El Gezira, Gedaref, Kassala, Khartoum et Nile.

Modalités de supervision

6. Le prêt du FIDA sera directement supervisé par le Fonds et sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

7. Aucune dérogation n'est prévue pour ce projet. Le plan concernant la passation des marchés doit être arrêté dans le contexte des négociations du prêt.

Gouvernance

8. Les mesures qui ont été adoptées pour améliorer les structures de gouvernance dans le contexte du prêt du FIDA sont les suivantes: i) supervision et suivi périodiques du projet; ii) vérifications périodiques des systèmes financiers et des contrôles internes du projet; iii) examens annuels, avec la participation de toutes les parties prenantes, de l'avancement et des résultats du projet, surtout en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. En outre, l'ADB sera pleinement responsable de veiller à l'intégrité de l'utilisation qui sera faite des fonds.

C. Groupe cible et participation**Groupe cible**

9. Le groupe cible du projet est composé des hommes et des femmes qui font partie des ménages de petits agropasteurs qui vivent dans la zone des dunes de sable et les plaines argileuses, des pays exploitants qui pratiquent une agriculture irriguée et des ménages qui élèvent de petits troupeaux transhumants. La population totale de la zone du projet comprend quelque 100 000 ménages et le nombre total de bénéficiaires est estimé à 80 000 ménages.

Méthode de ciblage

10. Les mesures de ciblage envisagées dans le contexte du projet consistent notamment à: i) mettre l'accent sur le secteur de l'élevage, qui est la principale entreprise économiquement viable dans le Butana; ii) appuyer la réorientation du cadre de gouvernance des ressources naturelles de manière à réguler l'accès aux ressources, ce qui n'était pas le cas précédemment, de manière à permettre aux pauvres d'avoir plus facilement accès aux parcours et aux ressources hydrauliques et de les utiliser; et iii) adopter des critères ayant fait leurs preuves pour la sélection des communautés pauvres et des ménages pauvres. Ces critères sont notamment les effectifs des populations pastorales et des communautés résidentes, la situation géographique qu'ils occupent dans le contexte de l'infrastructure économique et sociale et de la dégradation de l'environnement de la région, l'incidence – moyenne ou élevée – de la pauvreté au sein des communautés et l'indice – faible ou moyen – de capacité des communautés de gérer les ressources naturelles.

Participation

11. L'approche qui doit inspirer l'exécution du projet a été conçue sur la base d'une optique participative et sexospécifique de la planification, de l'exécution et du suivi. Les dispositions envisagées sur le plan opérationnel sont notamment les suivantes: i) affectation de personnel, définition des responsabilités et organisation d'une formation pour le développement communautaire et la sensibilisation à la problématique hommes-femmes; ii) fixation de quotas et organisation d'activités autociblées pour les femmes; iii) adoption d'indicateurs de suivi et évaluation ventilés par sexe et par condition socioéconomique; iv) utilisation de l'indice de capacité des communautés (ICC) pour mesurer la situation de référence et la contribution apportée par le projet à l'autonomisation des communautés locales; v) recours aux plans de développement élaborés par les communautés et collaboration avec les communautés sur un horizon temporel assez étendu pour qu'elles deviennent autonomes; vi) renforcement des capacités des communautés de s'organiser pour gérer leurs avoirs productifs comme points d'eau, parcours

communautaires et services productifs; et enfin, vii) introduction du principe d'autogestion dans le cadre juridique applicable à la gestion des ressources naturelles dans les cinq États visés par le projet.

D. Objectifs de développement et alignement des politiques

Objectifs clés

12. L'objectif d'ensemble du projet sera d'améliorer durablement les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres et de renforcer leur capacité de résistance en cas de sécheresse. Ses objectifs spécifiques sont notamment les suivants:
- i) établissement d'un cadre de gouvernance cohérent et d'un bon rapport coût-efficacité garantissant un accès régulé à la terre et aux ressources en eau dans le Butana; ii) renforcement du pouvoir de négociation des éleveurs, femmes et hommes, et amélioration de leur accès à l'infrastructure de commercialisation des produits de l'élevage; et iii) renforcement des capacités des organisations à assise communautaire de lancer des initiatives de développement écologiquement rationnelles, socialement équitables et sensibles aux sexospécificités.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

13. Le projet contribuera à réorienter l'actuelle structure de gestion des ressources naturelles pour passer d'un régime d'accès libre à un système d'accès régulé à la terre et à l'eau.

Politiques du FIDA et stratégie d'alignement

14. Le projet va pleinement dans le sens de l'orientation stratégique du FIDA consistant à "renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations et développer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie". Il va également dans le sens de l'objectif stratégique visé dans la région en matière de gestion des ressources naturelles, qui tend notamment à resserrer les liens entre la lutte contre la pauvreté rurale, le développement de l'agriculture et une gestion environnementale rationnelle. Enfin, il correspond pleinement aux trois objectifs stratégiques de l'exposé des options et stratégies d'intervention de 2002, à savoir amélioration des moyens de subsistance, autonomisation des femmes et des hommes et gestion rationnelle des ressources naturelles.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

15. La région du Butana est l'une de celles pour lesquelles le gouvernement a décidé de fournir en priorité un appui ciblé. L'accent qui est mis dans le cadre du projet sur l'amélioration des conditions de vie dans les régions d'agriculture pluviale et la solution des questions liées au régime foncier et à l'utilisation des terres afin de promouvoir des moyens de subsistance durables correspond au concept qui est à la base de la stratégie nationale pour l'éradication de la pauvreté (2004), et aux dispositions de l'Accord de paix global relatives au partage des richesses.

Harmonisation avec les partenaires du développement

16. Le projet a été discuté avec le groupe chargé des questions concernant la gestion des sols et des ressources hydrauliques, auquel sont représentés les donateurs qui opèrent dans le pays. L'expérience acquise par le Programme des Nations Unies pour le développement et par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui est la plus pertinente, a été prise en compte pour la conception du projet et guidera son exécution.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

17. Le projet comporte les quatre grandes composantes suivantes: i) développement de l'agriculture, des parcours et des services hydrauliques (45% des coûts de

base); ii) développement de l'élevage et des marchés (16% des coûts de base); iii) développement communautaire (13% des coûts de base); et iv) appui institutionnel et gestion du projet (composantes représentant chacune 13% des coûts de base).

Catégories de dépenses

18. Les investissements représentent 82% des coûts de base. Le principal poste de dépense est celui des travaux de génie civil, qui devrait, selon les estimations, représenter 41% des coûts de base du projet. Les autres dépenses d'investissement concernent l'assistance technique (20% des coûts de base), le matériel et les fournitures (10% des coûts de base) et les dons (10% des coûts de base). Les dépenses récurrentes se montent à 19% des coûts de base, y compris les salaires et indemnités (15% des coûts de base) et les dépenses de fonctionnement et d'entretien (4% des coûts de base).

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

19. Les principaux partenaires d'exécution sont l'ADB, entité fédérale qui sera créée par arrêté présidentiel, le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation, les administrations locales et les organisations communautaires créées dans le cadre du projet et reconnues comme personnes morales par la loi relative aux associations volontaires.

Responsabilités en matière d'exécution

20. L'ADB sera l'institution chef de file pour le projet et sera responsable de la gestion d'ensemble de celui-ci et de la réalisation de ses objectifs. Le Ministère de l'agriculture et des forêts assurera la supervision technique de l'ADB en vertu de la loi sur les organismes publics de 2003. Les unités de coordination des cinq États relèveront du Directeur général du ministère ainsi que de l'ADB. Chaque unité de coordination sera dotée d'une équipe d'agents polyvalents qui seront chargés de la liaison avec les communautés ainsi que de la mobilisation et de l'organisation des communautés et de la fourniture des services nécessaires au projet. Les organisations communautaires géreront les activités du projet à leur niveau, par exemple en ce qui concerne l'administration des parcours et des ressources hydrauliques, le ciblage des activités de formation, le fonds pour les initiatives communautaires en faveur des ménages pauvres, l'organisation des activités de vulgarisation et de commercialisation et le suivi des résultats de l'exécution du projet. Elles rendront compte de l'avancement du projet aux unités de coordination de chaque État.

Rôle de l'assistance technique

21. Le prêt du FIDA prévoit un montant de 444 235 USD pour la fourniture par des experts recrutés au plan international d'une assistance technique concernant la réalisation de l'étude sur les ressources naturelles, le suivi des ressources hydrauliques de surface et souterraines et les évaluations des besoins en matière de commercialisation. En outre, le FIDA accordera un don de 130 000 USD, au titre de son guichet de dons spécifiques aux pays, pour assurer un démarrage efficace du projet.

État d'avancement de la négociation des principaux accords d'exécution

22. Indépendamment de l'accord de prêt que le FIDA conclura avec la République du Soudan, le gouvernement élaborera un décret présidentiel portant création de l'ADB, dont le projet a déjà été discuté avec le FIDA. Un accord d'exécution entre l'ADB et les services du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation au niveau de chaque État sera également établi après la signature du prêt afin de spécifier le rôle du ministère en ce qui concerne la coordination et l'exécution des activités du projet à ce niveau, les dispositions légales applicables au nouveau cadre de gouvernance des ressources naturelles, la couverture au

moyen d'un système de recouvrement des coûts des dépenses de fonctionnement et d'entretien de l'infrastructure financée par le projet ainsi que les responsabilités en matière de suivi, d'évaluation et d'audit.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

23. Le coût total du projet est de 29,85 millions de USD. Les principales sources de financement du projet sont les suivantes: FIDA 83,1%, gouvernement fédéral 10,8%, gouvernements des États 3,5% et bénéficiaires 2,6%.

H. Avantages, justification économique et financière

Principales catégories d'avantages apportés par le projet

24. Les avantages quantifiables escomptés du projet seront principalement:
- i) l'amélioration de la production de l'élevage sur les parcours naturels;
 - ii) l'accroissement de la production agricole; et iii) l'augmentation des revenus provenant de microentreprises non agricoles et en particulier des laiteries. Le nombre de bénéficiaires directs et indirects du projet est estimé à 80 000 ménages.

Viabilité économique et financière

25. Le taux de rendement économique interne des investissements dans la région du projet sur une période de 20 ans est estimé à 15,5%. Ce taux est robuste en présence de retards d'exécution, de diminution des avantages ou d'accroissement des coûts.

I. Gestion des connaissances, innovation et élargissement

Modalités de gestion des connaissances

26. Le responsable du FIDA dans le pays suivra la programmation des activités prévues dans le cadre du projet et documentera avec les agents d'exécution les enseignements et connaissances retirés des activités, lesquels seront par la suite diffusés pour être intégrés à la formulation des politiques.

Innovations en matière de développement

27. Les principales caractéristiques novatrices du projet sont notamment: i) l'utilisation de l'indice de capacité des communautés pour mesurer l'autonomisation des communautés et l'efficacité de la stratégie adoptée à cette fin par le projet; ii) l'utilisation du projet comme moyen d'investir dans une nouvelle structure de gouvernance des ressources naturelles; iii) l'octroi au Ministère des finances et de l'économie nationale et au Ministère de l'agriculture et des forêts d'un rôle actif de supervision de la répartition des avantages du projet (pour éviter notamment qu'ils soient accaparés par les élites) ainsi que de la stratégie de retrait progressif de l'assistance.

Approche d'élargissement

28. Les statuts de l'ADB lui permettront de mobiliser des ressources supplémentaires pour reproduire les activités qui auront donné de bons résultats.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

29. Les principaux risques sont notamment: i) que l'instabilité macroéconomique et politique affecte l'apport de ressources de contrepartie; ii) que les marchés des produits de l'élevage soient déstabilisés par des épizooties ou entravés par des barrières à l'exportation; iii) que les limites administratives de la zone du projet changent; et iv) qu'il apparaisse une sécheresse prolongée. Entre autres mesures d'atténuation: i) le projet a prévu des mécanismes de recouvrement des coûts des divers services fournis aux communautés, ce qui a permis de ramener le montant du financement de contrepartie requis aux droits et taxes et à 25% des dépenses récurrentes; ii) le projet renforcera les services vétérinaires dans le Butana pour éviter l'apparition de maladies; iii) l'ADB adoptera un mode opératoire subsidiaire

lui permettant de travailler avec les entités administratives locales nouvellement constituées; et iv) l'amélioration attendue de la productivité des parcours et de l'agriculture ainsi que de la disponibilité d'eau devrait permettre aux communautés de mieux résister aux sécheresses.

Classification environnementale

30. Conformément aux procédures d'évaluation de l'impact environnemental suivies par le FIDA, le projet est rangé dans la "catégorie B", étant donné qu'il n'aura sans doute aucun impact négatif sur l'environnement. Au contraire, toutes ses composantes auront un impact bénéfique direct sur la préservation ou la régénération de la base de ressources naturelles.

K. Durabilité

31. Au niveau des communautés, la stratégie de retrait progressif de l'assistance est fondée sur le renforcement des capacités des organisations communautaires de gérer les parcours et les ressources hydrauliques ainsi que les activités productives et les activités de commercialisation. Une assistance sera fournie aux organisations communautaires pour les aider à mettre en place des mécanismes de recouvrement des coûts afférents à l'exploitation et à l'entretien des avoirs collectifs. Au plan local et au niveau des États, la stratégie de retrait progressif de l'assistance est fondée sur le renforcement des capacités des administrations locales en matière de gestion des marchés et des ressources naturelles. Il ressort de l'analyse coûts-avantages des activités de développement des marchés et des parcours que les ressources produites localement par ces activités couvriront largement les coûts récurrents du projet, ce qui garantira la continuité des services de vulgarisation et de l'application du système de régulation de l'accès aux parcours et aux ressources hydrauliques. L'expérience acquise par l'ADB lui permettra d'améliorer la coordination entre les différents États afin de conserver les ressources du Butana et de développer durablement les moyens de subsistance ruraux.

II. Instruments juridiques et autorité

32. Un accord de prêt entre la République du Soudan et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.
33. La République du Soudan est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
34. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Soudan un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (16 800 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an, et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié

(Négociations conclues le 17 novembre 2006)

Équité entre les sexes

1. Le Gouvernement veille à ce que les femmes soient représentées au sein du groupe cible du projet.

Lutte contre les ravageurs

2. Le Gouvernement veille à ce que les pesticides achetés dans le cadre du projet ne contiennent aucun produit interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou classé par l'Organisation mondiale de la santé dans la catégorie des produits extrêmement dangereux ou très dangereux.

Assurance du personnel du projet

3. Le Gouvernement assure les principaux membres du personnel du projet en cas de maladie ou d'accident selon les pratiques et la réglementation en vigueur sur son territoire.

Achat et utilisation de véhicules dans le cadre du projet

4. Le Gouvernement fait en sorte que tous les véhicules achetés dans le cadre du projet soient assurés et utilisés aux fins de l'exécution du projet et que les types de véhicules achetés au titre du projet soient adaptés aux besoins.

Conditions préalables aux retraits

5. Aucun retrait ne sera effectué pour financer des dépenses dans le cadre du projet avant que:
 - a) le FIDA ait approuvé le premier projet de programme de travail et budget annuel;
 - b) les comptes du projet et les comptes des fonds pour les initiatives communautaires des unités de coordination de chaque État aient été dûment ouverts, et les signataires aient été agréés et désignés par le Gouvernement.

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

6. L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée au respect des conditions préalables suivantes:
 - a) l'acte juridique portant création de l'Agence de développement du Butana (ADB) a été dûment promulgué et a pris pleinement effet;
 - b) le directeur, le contrôleur financier et le responsable du suivi et de l'évaluation ont été dûment nommés par l'ADB, avec l'accord du FIDA;
 - c) les décrets portant création des unités de coordination implantées dans chacun des États ont été dûment promulgués et ont pris pleinement effet;
 - d) le Gouvernement a présenté au FIDA un protocole d'accord relatif à la gestion des ressources naturelles accepté par les gouvernements des cinq États sur le territoire desquels se situe la zone du projet, reposant sur les principes suivants: i) régulation de l'accès aux parcours et aux ressources en eau;

- ii) instauration de dates d'entrée et de sortie pour les troupeaux en transhumance dans le Butana; iii) délégation de la gestion des ressources naturelles aux groupes communautaires; iv) enregistrement foncier des parcours collectifs; v) recouvrement des coûts des activités de mise en valeur des ressources en eau et des parcours; et vi) mécanismes de résolution des conflits.
- e) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et le compte du projet de l'ADB;
- f) le Gouvernement a effectué le premier dépôt des fonds de contrepartie sur le compte du projet de l'ADB;
- g) l'accord de prêt du projet a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- h) le Gouvernement a remis au Fonds un avis juridique favorable délivré par le Ministre de la justice acceptable en la forme et sur le fond par le FIDA.

Key reference documents

Country reference documents

COSOP Key File (Feb. 2002), COSOP Report (March 2002), and President's Report (June 2002)

A National Poverty Eradication Strategy concept note, Sudan Joint Assessment Mission, September 2004

IFAD Experience with past Projects in the Sudan

IFAD Thematic Study on Rainfed Agriculture, October 1999 (Report No. 1021-SD)

Mid-term review report of North Kordofan Rural Development Project (August 2004) and First Phase Review Report of the South Kordofan Rural Development Programme (May 2005)

Empowerment of the rural poor in volatile policy environments: the Case Study from Sudan, March 2006, by K. Elharizi, IFAD/IFPRI/MOFNE

The Butana Integrated Rural Development Project

Butana Report, Ministry of Agriculture and Forestry, Abdel Atti Hassan (2006)

Inception and Formulation reports of the BIRDP

Special Spatial Analysis Study for BIRDP, March 2006, L. You, C. Ross, D. Hawes, IFPRI

Community capability assessment

Environmental Screening and Scoping Note

IFAD reference documents

IFAD Guidelines: Design Document and Key File (2001)

Pre-requisites for gender-sensitive design

PMD Learning Notes, Version 31.3.06

Other miscellaneous reference documents

UNDP ADS/ARS Programme

Logical framework

Narrative	Indicators	Means of verification	Assumptions
<p>Goal:</p> <p>To improve in a sustainable manner the livelihoods and resilience to drought of the poor rural households</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Number of persons receiving project services by gender. - Number of households that have improved food security, by type of household (women and men headed households, agro-pastoralist and transhumant households) - Decrease in child malnutrition, among boys and girls - Increase in household asset base, by type of household 	<ul style="list-style-type: none"> - RIMS baseline and impact surveys - UNICEF MICS survey 	<p>Continued political and macroeconomic stability.</p>
<p>Objectives:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Establishing a coherent and cost-effective governance framework that ensures a regulated access to land and water resources of the Butana; 2. Improving the access and bargaining position of women and men in the marketing of livestock; 3. Developing the capacity of community-based organizations to engage in environmentally sound, socially and gender equitable development initiatives and management of natural resources. 	<ul style="list-style-type: none"> - Number of communities with registered community range resources. - Ratio of dispute cases adjudicated by community organizations and native courts. - Decrease in transportation and market transaction costs - Increase in farm gate price for milk and livestock products - Increase in the CCI value from average of 60 per cent to average of 70 per cent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Registration and court records - Community Capability survey at baseline, mid-term and completion - Market studies and locality record keeping of market throughput and prices 	<p>Agriculture and Livestock sector performance improves in the national economy (GNP and balance of trade)</p>
<p>Outputs (for objective 1):</p> <p>Areas for open access range and for community range are delimited. Improved crop productivity.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Number, area and geographic coordinates of delimited rangelands. - Increase in yields of subsistence and cash crops - Number of women and men farmers adopting technology recommended by the project 	<p>Environmental monitoring system</p> <ul style="list-style-type: none"> - Household survey - Community organization reports - Development team reports 	<p>Continued Government decentralization policy In case of extended drought, national drought coping mechanisms are in place</p>
<p>Improved range carrying capacity and biodiversity.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Increased carrying capacity of the range. - Type of exclusionary practices applied by type of range. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environmental Monitoring System - CCI 	
<p>Improved water availability.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savings in SD on smallholders' purchase of feed in the dry season. - Number and type of water infrastructure operating after 3 years. - Savings in SD on the poorer households' purchase of potable water. 	<ul style="list-style-type: none"> - Household survey - Community organization reports - Household survey 	
<p>Outputs (for objective 2):</p> <p>Improved accessibility to markets and market services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Decrease in market transportation costs during the rainy season. - Beneficiary assessment of market services. 	<p>Project progress reports</p>	
<p>Outputs (for objective 3):</p> <p>Functional and representative community based organizations established.</p>	<p>Number of groups operational after 3 years Number of groups with women in leadership position Rate of implementation of the community development plans</p>	<p>Community organization reports Project progress reports</p>	

